



Cadre réservé à l'administration

Date de réception.....N° famille.....

**DOSSIER D'INSCRIPTION : ACTIVITÉS PERISCOLAIRES
ANNÉE 2020/2021**

NOM DE FAMILLE : N° ALLOCATAIRE CAF :

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire, vous allez inscrire votre (vos) enfant(s) pour l'année 2020/2021, pour les activités périscolaires, cantine, accueil de loisirs et points accueils.

Vous devez renseigner ce dossier et le déposer : au service des relations citoyennes (guichet unique) ou par internet via votre espace famille.

Nouveauté cette année : ➔ Prenez rendez-vous pour le dépôt de votre dossier afin de limiter votre temps d'attente. Retrouver toutes les informations sur votre Espace Citoyen ou le site de la ville :

<https://www.espace-citoyens.net/ville-plaisir> ou ville-plaisir.fr

➔ Pour l'Accompagnement à la Scolarité, l'inscription sera validé lors de votre venue au P.Accueil pour signer la Charte.

INFORMATIONS UTILES :

Nous vous rappelons que l'organisation de livraison des repas et la mise en place des accueils nécessitent des prévisions 8 jours avant la prestation afin de garantir un repas pour chaque enfant, éviter le gaspillage alimentaire et permettre un accueil de qualité.

RÉSERVATION CANTINE, ACCUEIL CENTRE DE LOISIRS MATIN, SOIR ET MERCREDI, DEUX OPTIONS :

1) Réservation annuelle : concerne les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Vous avez la possibilité de choisir 1 jour, 2 jours, etc... sur l'ensemble de l'année.

2) Réservation occasionnelle : Vous pouvez réserver les jours selon votre choix, 8 jours avant. Soit lundi pour le mardi 8 jours après, mardi pour le mercredi 8 jours après, etc...

Attention : en cas de non-respect de ce délai, les prestations seront facturées en exceptionnel

RÉSERVATION ETUDES SURVEILLÉES, DEUX OPTIONS :

La réservation de cette prestation se fait uniquement pour l'année entière, sur quatre jours, lundi, mardi, jeudi, vendredi et comprend un gouter

1) Etudes courtes : accueil des enfants de 16h30 à 18h00

2) Etudes longues : accueil des enfants de 16h30 à 18h45, accueil de loisirs à partir de 18h00

Pour plus d'informations retrouver le règlement intérieur des temps de l'enfant sur notre site ou à disposition à l'accueil de la mairie annexe.

**Renseignements : Direction des Relations citoyennes – Mairie annexe, 2 rue de la République 78370 Plaisir-
Téléphone : 01 30 79 61 61 – courriel : guichet-unique@ville-plaisir.fr**

Accueil du public : lundi 13h30 - 19h30, mardi au vendredi 9h – 12h et 13h30- 17h30, le samedi 9h00 – 11h45

Fermé tous les jeudis de 9h à 10h.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

RESPONSABLE LÉGAL (1) : Mère Père Tuteur

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TELEPHONE DOMICILE : TELEPHONE MOBILE :

ADRESSE COURRIEL :

SITUATION FAMILIALE : marié(e) pacsé(e) divorcé(e)* veuve(f)

Célibataire vie maritale séparé(e)

PROFESSION : EMPLOYEUR/LIEU :

TELEPHONE PROFESSIONNEL :

RESPONSABLE LÉGAL (2) : Mère Père Tuteur

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TELEPHONE DOMICILE : TELEPHONE MOBILE :

ADRESSE COURRIEL :

SITUATION FAMILIALE : marié(e) pacsé(e) divorcé(e)* veuve(f) Célibataire vie maritale

séparé(e)

PROFESSION : TELEPHONE PROFESSIONNEL :

EMPLOYEUR/LIEU :

* En cas de séparation des parents, le jugement établissant la garde légale devra être fourni. Le calendrier des gardes alternées validé par les deux parents, doit impérativement être déposé au service du Guichet unique au moment de l'inscription.

PERSONNES AUTORISÉES, AUTRES QUE LES PARENTS À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Attention : la personne autorisée à venir chercher l'enfant doit présenter une pièce d'identité auprès de l'accueil de loisirs

NOM : PRÉNOM :

LIEN AVEC L'ENFANT : TÉLÉPHONE MOBILE :

NOM : PRÉNOM :

LIEN AVEC L'ENFANT : TÉLÉPHONE MOBILE :

NOM : PRÉNOM :

LIEN AVEC L'ENFANT : TÉLÉPHONE MOBILE :

AUTORISATIONS DE SORTIE

AUTORISATIONS DE SORTIE						
NOM et PRÉNOM DE L'ENFANT ↓	à sortir seul de la structure (élémentaire uniquement)		à être transporté par un véhicule mairie en cas de sortie		à être photographié au cours d'activités pour la communication institutionnelle de la ville tout en renonçant à ses droits à l'image	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON

ASSURANCE

NOM DE L'ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE

N° DE CONTRAT

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

En cas de difficultés de santé ou autres de votre (vos) enfant(s), vous devez préciser les précautions à prendre et la conduite à tenir :

.....

NOM DU MEDECIN TRAITANT :LIEUX :

NOM	PRENOM	Type d'allergie	Régime sans porc	Port de	Autres (handicap, suivi MDPH,...)
		<input type="checkbox"/> alimentaire <input type="checkbox"/> médicamenteuse <input type="checkbox"/> autres : _____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> lunettes-lentilles <input type="checkbox"/> prothèse dentaire <input type="checkbox"/> autres : _____	
		<input type="checkbox"/> alimentaire <input type="checkbox"/> médicamenteuse <input type="checkbox"/> autres : _____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> lunettes-lentilles <input type="checkbox"/> prothèse dentaire <input type="checkbox"/> autres : _____	
		<input type="checkbox"/> alimentaire <input type="checkbox"/> médicamenteuse <input type="checkbox"/> autres : _____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> lunettes-lentilles <input type="checkbox"/> prothèse dentaire <input type="checkbox"/> autres : _____	

RAPPEL : Vous devez présenter un certificat médical à la responsable du service restauration municipale pour l'informer de l'allergie de votre enfant au 01 30.79.62.67. **Un protocole d'accueil individualisé (PAI) doit être effectué auprès du cabinet des médecins scolaires de secteurs en cas d'allergie lourde. Si un PAI a déjà été établi l'année précédente, pensez à le renouveler.**

CHOIX DES PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES

		1er ENFANT	2ème ENFANT	3ème ENFANT	4ème ENFANT
ETAT CIVIL ENFANT	NOM				
	PRENOM				
	Ecole Fréquentée et Niveau Scolaire				
RESTAURATION ANNUELLE (Choix du jour)	LUNDI				
	MARDI				
	JEUDI				
	VENDREDI				
RESTAURATION OCCASIONNELLE réservation 8 jours avant					
ACCUEIL DU MATIN ANNUEL à partir de 7h30	LUNDI				
	MARDI				
	JEUDI				
	VENDREDI				
ACCUEIL MATIN OCCASIONNEL réservation 8 jours avant					
ACCUEIL DU SOIR ANNUEL de 16h30 à 18h45	LUNDI				
	MARDI				
	JEUDI				
	VENDREDI				
ACCUEIL SOIR OCCASIONNEL réservation 8 jours avant					
ETUDES SURVEILLÉES ANNUELLES 4 soirs par semaine goûter inclus	COURTES 16h30 à 18h00				
	LONGUES 16h30 à 18h45				
MERCREDI	ANNUEL				
	OCCASIONNEL				
POINTS ACCUEIL	SOIRS, MERCREDIS, VACANCES				
	CLAS (Accompagnement à la scolarité)				
Mode de paiement Point Accueil	<input type="checkbox"/> Carte <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèce				

Fait à.....

le.....

Signature